



SPIP 91 EN MOUVEMENT !

Suite à l'appel intersyndical du Collectif Insertion et Probation de la CGT, du SNEPAP-FSU, et de la CFDT Intercro Justice, les personnels du SPIP de l'Essonne, à savoir 29 agents, syndiqués et non syndiqués, du milieu ouvert et du milieu fermé, se sont réunis en assemblée générale le 11/03/2016 et ont décidé de rejoindre la mobilisation nationale.

Le feu a été mis aux poudres par l'ancienne équipe ministérielle et l'administration pénitentiaire qui ont décidé de distribuer primes et indemnités, améliorations des conditions de travail, recrutements d'effectifs et revalorisations statutaires à l'ensemble des personnels...sauf à ceux de la filière Insertion Probation. Cela venait s'ajouter à la longue liste des mécontentements et des promesses non tenues sur l'abandon de la pré-affectation des conseillers sur postes vacants (nous ne citerons ici que l'exemple emblématique de Fleury-Mérogis où la moitié de l'équipe est composée de stagiaires) ou encore l'égalité de traitement pour la retraite (certains personnels ont perdu jusqu'à 500 euros par mois sur leur pension).

Priés de suivre l'ensemble des réformes et les travaux engagés sur les pratiques professionnelles, les personnels font face à une explosion de leur charge de travail (en moyenne 120 personnes suivies par conseiller) avec une accumulation incessante de priorités (contrainte pénale, libération sous contrainte, radicalisation...).

L'Administration Pénitentiaire persiste pourtant à considérer les SPIP et la filière Insertion Probation sur le même mode : « circulez, il n'y a rien à voir ». Pourtant, ces personnels suivent l'ensemble des personnes placées sous main de justice soit près de 250 000 personnes : 78 305 personnes écrouées dont 67 580 sont détenues et 12 199 sont en aménagement de peine (semi-liberté, bracelet électronique, placement extérieur) et plus de 172 000 personnes suivies en milieu ouvert (libération conditionnelle, sursis mise à l'épreuve, contrainte pénale, travail d'intérêt général...).

La CGT insertion probation rappelle que ce sont bien les personnes placées sous main de justice qui souffrent les premières de l'essoufflement des CPIP face à la charge de travail et la multiplication des missions prioritaires. Que c'est pour cette raison, à savoir pour apporter un service public de qualité aux personnes incarcérées, que les collègues sont mobilisés aujourd'hui.

A l'appel de l'intersyndicale Insertion Probation, plus de 80 sites sur tout le territoire ont d'ores et déjà tenu des assemblées générales de personnels. Un paquet de 100 tracts issus de tous les SPIP de France a pu être remis le 21/03/2016 au Ministre de la Justice.

Privés du droit de grève, les conseillers (CPIP) expriment leur mécontentement par des modalités d'action qui se durcissent de jour en jour:

C'est pour cela que nous revendiquons :

- L'ouverture de négociations statutaires pour l'ensemble de la filière Personnel d'Insertion et de Probation
- Une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire
- La suppression de la pré-affectation dès la prochaine promotion de CPIP
- L'égalité de traitement des ASS ayant intégré le corps des CPIP pour le calcul de la pension de retraite
- Un plan de recrutement permettant un véritable renforcement en ressources humaines dans les SPIP

Ainsi, ont été votées, sur le SPIP 91, à l'unanimité les modalités suivantes :

- Boycott des CAP, CPI, CPU
- Boycott du renforcement du milieu fermé par le milieu ouvert pendant le regroupement des stagiaires à l'ENAP
- Boycott de toutes les réunions et des groupes de travail
- Boycott des permanences au CSL
- Rédaction à minima des rapports PS, LSC, RPS, retrait CRP
- Communication à la presse, au personnel politique, au SAP et aux partenaires
- Boycott de R2S sauf entretiens avec les PPSMJ
- Appel à une journée d'action « coup de poing »

**LA RECONNAISSANCE DE NOS MISSIONS PASSE PAR LA
RECONNAISSANCE DES PERSONNELS !**

RESTONS MOBILISES !

Le Bureau Local SPIP 91

Le 21 mars 2016